# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## jeunes

Question écrite n° 11766

### Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le rapport annuel de Mme la défenseure des enfants, remis en cette journée internationale des droits de l'enfant, au Président de la République. Ce rapport, très inquiétant, est intitulé « Adolescents en souffrance : plaidoyer pour une véritable prise en charge ». Au terme d'une étude intéressante, mettant en lumière des réalités parfois ignorées du grand public, ce rapport a le mérite de formuler des recommandations pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de prise en charge des adolescents en souffrance. Parmi ces recommandations, l'une d'elles propose de mettre en place une ligne nationale d'écoute téléphonique destinée aux parents confrontés à la souffrance psychique de leur enfant, selon des plages horaires adaptées. Il souhaiterait donc savoir dans quelle mesure cette recommandation serait réalisable concrètement, si un chiffrage est envisagé par les services du ministère, dans quel délai la réalisation serait possible, ainsi que la position du ministère sur ce point précis.

### Données clés

**Auteur :** M. Charles-Ange Ginesy
**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 11766
**Rubrique :** Santé
**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports
**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 27 novembre 2007, page 7436
**Question retirée le :** 8 avril 2008 (Fin de mandat)